



60, avenue Jean Mermoz
16340 L'Isle d'Espagnac
05 45 38 15 44
contact@fcl.asso.fr
www.fcl.asso.fr

Procès verbal du Conseil d'Administration du 18 mars 2013

Le lundi 18 mars 2013 le Conseil d'Administration du Foyer Culture Loisirs de l'Isle d'Espagnac s'est réuni au siège de l'association sur convocation d'Annie LAROCHE, Co-Présidente.

Etaient présents : Yves ACHER, Françoise ALLUAUME, Françoise ANCELIN, Anne-Marie BENAITEAU, Nicole CALLAMAND, Jean-François COSTE, Monique DESMAISON, Chantal DORAIN, Serge DORAIN, Nicole GUIBRETEAU, Claudine LAFFONT, Annie LAROCHE, Paul LAROCHE, Sauveur RINALDI, Brigitte ROQUES-VIGNERON, Jean-Luc PARTHONNAUD

Etait excusée : Bernadette PRADIER

Etaient absents : Jean-Claude BELOT, Olivier RIVIERE

Secrétaire de séance : Chantal DORAIN

Le Conseil d'Administration est présidé par Nicole GUIBRETEAU, Co-présidente

1. ADOPTION du Procès Verbal du CA du 14/01/2013 à l'unanimité.

2. POINT SUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE AU SIEGE DU FCL

Des réunions hebdomadaires de chantier sont organisées entre les Co-présidentes et les responsables des services techniques de la Mairie. La première tranche de travaux concerne la réfection totale de la toiture pendant la première quinzaine d'avril.

Le décapage de la façade devrait intervenir pendant les vacances de Pâques. Viendront ensuite les travaux concernant l'accès et la rampe pour handicapés à l'extérieur, les toilettes handicapés à l'intérieur (à la place de l'actuelle cuisine).

Tous les travaux extérieurs seront effectués en garantissant la totale sécurité des usagers du FCL.

Pendant les travaux la Mairie mettra à disposition du FCL des salles municipales : ancienne bibliothèque du Foyer pour les cours de piano ; pour les activités violon, guitare et anglais, Jean-Luc PARTHONNAUD fera des propositions de salles en fonction des disponibilités et du planning des professeurs.

Le 27 mars est prévu au FCL le déménagement des combles : Jean-François COSTE est volontaire pour apporter son aide. Les services municipaux déménageront le piano le 2 avril au matin.

3. POINT SUR LES MANIFESTATIONS

Oralité : Le stage des 17 et 18 février était basé sur le travail d'expression corporelle et le conte. Toutes les participantes ont apprécié la qualité de ces deux journées.

Par ailleurs, l'atelier Oralité participera à la balade contée « La nuit de la chouette » le 23 mars à Magnac-Lavalette avec le concours de Charente Nature.

Soirée Disco du 19 janvier : Le CA remercie chaleureusement Josiane et Yves ACHER qui ont animé gratuitement cette soirée avec leur dynamisme habituel. La manifestation s'est déroulée dans une excellente ambiance et, avec 247 entrées enregistrées, a permis de réaliser un bénéfice de 1599,64 € (cf. fiche détaillée des dépenses et recettes remise par le Trésorier).

Yves ACHER est déjà partant pour une édition 2014.

Concert gourmand du 2 février : Les élèves de Françoise ANCELIN ont interprété à tour de rôle des morceaux au piano, violon, flûte et terminé l'après-midi autour d'un délicieux goûter très convivial.

Dîner dansant du 23 février : Cette année encore la soirée organisée par la Danse de salon a fait le plein des entrées et a permis de réaliser un bénéfice de 689,78 € (cf. fiche détaillée des dépenses et recettes remise par le Trésorier).

Expo-photo des 9 et 10 mars : 220 visiteurs ont apprécié la très belle qualité de cette exposition qui devient un rendez-vous annuel incontournable pour les amateurs de photo. Ils ont laissé des témoignages très encourageants. Les belles créations des ateliers Poterie et Peinture sur porcelaine ont également été appréciées par les visiteurs.

Concert Cordes et Chorale du 16 mars : L'échange très sympathique avec la chorale de Chalais a donné lieu à une belle prestation dans une ambiance chaleureuse. La vente des programmes a rapporté environ 300 € au profit de l'Épicerie sociale.

Théâtre : La troupe Méli-Mélo se produit en avant première le 23 mars à la maison de retraite « La Croix du Maréchal » à Soyaux. La première représentation se déroulera le 6 avril à l'Espace Brassens. Les suivantes auront lieu le 27 avril à Magnac, le 25 mai à Mornac, le 8 juin à St Michel et le 10 novembre à l'Espace Brassens dans le cadre du festival « L'Isle en fête ».

La Peinture sur porcelaine anime chaque mardi soir du 5 mars au 9 avril un atelier avec les élèves de l'école des Mérigots inscrits en périscolaire, en lien avec Vanessa LAVIGNE de la Médiathèque.

4. PROJET DE PARTENARIAT

Une animatrice de l'UDAF nous propose un partenariat avec les résidents de la Maison Relais de l'Isle d'Espagnac qui accueille des personnes en difficulté sociale, familiale ou économique. Elle nous propose de participer à la journée d'information qui aura lieu à la Maison Relais le 6 juin en tenant un stand qui permettra aux résidents de découvrir les activités du FCL.

Ce projet est unanimement salué par les membres du Conseil d'Administration.

5. POINT SUR LA COMPTABILITE

- A chaque réunion du CA, un tableau de bord financier sera présenté par le Trésorier. Ce document a pour objectif de permettre aux membres du CA de connaître l'état des dépenses engagées et des recettes encaissées. Il est aussi un outil d'aide à la décision et permet de prendre le cas échéant des mesures correctrices (cf. tableau remis à chaque membre du CA).
- Le Trésorier soumet aux membres du CA la proposition suivante :
« Lorsque des activités du FCL seront présentées hors commune et qu'elles feront l'objet d'une facturation, le responsable de l'intervention devra inclure dans le tarif proposé la prise en compte d'un forfait de déplacement. Un remboursement de ces frais pourra être effectué par le FCL aux bénévoles qui auront participé à la manifestation, qui auront utilisé leur véhicule personnel et qui en feront la demande. Le tarif appliqué sera de 0,304 € du km parcouru (la distance étant calculée du domicile au lieu de la manifestation), étant précisé que le covoiturage sera à privilégier chaque fois que possible ».

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité cette proposition qui sera intégrée au règlement intérieur lors de la prochaine Assemblée Générale.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Courrier municipal rappelant la réglementation pour l'utilisation de la photocopieuse de la Mairie par les associations de la commune.
- Des devis auprès de plusieurs imprimeries sont à l'étude pour l'impression de notre brochure actualisée.
- La Municipalité a organisé le 14 mars la cérémonie de récompenses des bénévoles. Le FCL a distingué cette année Claudine LAFFONT, Bernadette PRADIER et Brigitte ROQUES-VIGNERON. Les membres du CA regrettent de ne pas avoir été invités à la manifestation.
- Le CA remercie les services municipaux pour les travaux de câblage informatique.
- Date du prochain CA : lundi 6 mai à 20 h 15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h30
après dégustation de gâteaux offerts par Claudine LAFFONT.

--ooOoo--